

## LES HUILES ESSENTIELLES DES COLONIES BRITANNIQUES PAR RAPPORT A LA SITUATION MONDIALE (1)

Dans son remarquable article, M. H. T. ISLIP fait le point de la situation de la production des huiles essentielles dans les territoires britanniques.

Nous avons pensé qu'il serait intéressant d'indiquer les exportations de ces territoires (tableau ci-contre).

Pour l'huile essentielle de lime, il n'est pas envisagé d'augmentation à moins que l'on puisse employer le jus pour la consommation. La moyenne des exportations des territoires anglais était de 45 t. au cours de ces récentes années. Sa production a lieu principalement dans les territoires anglais, elle est faible au Mexique et en Floride.

Huile essentielle Grapefruit. Principalement produit aux U. S. A. La Floride seule peut produire 20 t. par an. Le maximum produit par les colonies anglaises s'est élevé à 4 t. en 1940.

Huile de citron. La production mondiale d'avant-guerre était de 700 à 800 t. dont environ 600 à 700 pour l'Italie et la différence pour les U. S. A. (100 à 125 t.). La production de la Palestine atteignit son maximum en 1942. Elle ne représentait à l'époque que 2 % de cette production d'avant-guerre.

Huile d'orange. La production d'avant-guerre était d'environ 800 t. Le principal producteur était la Guinée française

avec 239 t. en 1938 ; suivait le Brésil et en moindre proportion la Californie et l'Afrique du Sud et la Rhodésie du Sud.

La Jamaïque exporta au cours de ces dernières années 25 t., y compris l'huile essentielle de bigarade. La Palestine a produit en moyenne, de 1941 à 1945, 22 t.

Dans son article, l'auteur ne pense pas que cette production soit développée dans les territoires anglais, étant donné la qualité et le prix de celle de la Guinée française.

Huile de bigarade. La production mondiale d'avant-guerre était d'environ 25 t. La Sicile et la Calabre produisaient à elles seules la presque totalité. La Jamaïque 9 t. Depuis quelques années, le Tanganyika exporte 2 à 3 t. annuellement.

Petit Grain. La production mondiale d'avant-guerre était de l'ordre de 60 à 70 t. par an. Le principal producteur était le Paraguay, suivi de la France, l'Italie, l'Algérie et Haïti en faible proportion. Le Tanganyika en produisit 330 kg. en 1938 et 39. Chypre s'est mis à en produire dans les dernières années.

R.-M. CADILLAT,  
le 15.1.50

## EXPORTATIONS SUR LA NOUVELLE-ZÉLANDE POUR 1948-49 (2)

Les quantités d'oranges expédiées par la Victoria vers la Nouvelle-Zélande pendant la saison 1948-49 constituent un record. A fin février 129.771 « bushel cases » ont été expédiées. On note une nette augmentation pour les expéditions de navels, comparativement à la saison 1947-48 : 15.808 caisses contre 45.411 caisses actuellement. Les principales causes d'augmentation pour cette variété furent : les exportations judiciaires et la diminution des fruits refusés par rapport à la saison précédente où il y eut environ 13.500 caisses reconnues inexportables. Les exportations de navels auraient dû être supérieures à ce qu'elles ont été au début de la saison. Elles furent mal établies. La distribution de navels entre districts fut correcte, à l'exception d'un, qui, à cause de la mauvaise qualité du fruit, ne put faire face à son quota d'approvisionnement. Une seule expédition de navels fut faite sur Sydney.

Les Valencias ont subi les dommages du froid dans deux régions. Les emballages de ces districts ont diminué leurs exportations en sélectionnant les fruits n'ayant pas souffert. Cette réduction se fit particulièrement sentir lors des expéditions de janvier et février, représentant approximativement la moitié de la récolte.

En ce qui concerne les dommages du froid dans le Mildura, ils se sont fait sentir au début de la saison. Cette région aurait été capable de tenir ses obligations vis-à-vis de la Nouvelle-Zélande, s'il n'avait pas été demandé à l'Etat de Victoria de

seconder le Mildura, pour pallier la déficience d'approvisionnement de Sydney. En résumé, il a été expédié aussi 17.317 caisses de cette variété, dont la totalité provenant des régions de production hâtive fut expédiée avant la fin d'octobre. Les autres districts furent encore préoccupés par le « packing » des dernières oranges de la variété Navel et leurs Valencias n'étaient pas suffisamment mûres pour l'exportation en octobre.

### Qualité et condition.

Les réalisations par caisse furent approximativement inférieures de 8 % à celles de l'année précédente. En général la qualité des expéditions du Victoria fut conforme à celle des années précédentes, et considérée comme satisfaisante. Il y a encore quelques emballages qui n'apportent pas suffisamment de soins pour sélectionner leurs fruits et qui déprécient leurs emballages par l'inclusion de fruits au-dessous du grade. Pour remédier à cet état de choses ou autres imperfections telles que le cerclage trop éloigné des extrémités, fruits de petit calibre, certaines stations furent visitées par un agent du contrôle départemental de l'Agriculture. On espère que de fréquentes visites seront faites, et qu'une tournée détaillée des planteurs pour le contrôle des fruits sera nécessaire.

Du point de vue conditionnement, on note une amélioration sensible au cours de cette saison, et les refus furent considérablement réduits comparativement à la saison précédente.

Il y eut des exemples isolés de pertes qu'il est difficile d'évaluer, mais certaines semblent être dues à la cueillette des fruits ; et un appel spécial fut lancé aux producteurs. A la suite de cet appel, une amélioration notable fut constatée, mais ceci n'est pas encore bien compris. Le fruit est encore cueilli

(1) Essential oils of the British Colonies in relation to World Supplies.

(2) D'après 1948-49 New Zealand Export. Citrus News, mai 1949.

sur l'arbre au moyen de grandes gaules ou avec une pointe acérée fixée à l'extrémité de la gaulle.

### Caisses.

Jamais il n'y eut autant de caisses cassées que cette année. Certaines stations ont obtenu satisfaction, mais d'autres, en particulier celles qui expédient par rails ont une quantité excessive de casse. Ces ruptures sont dues bien souvent à la qualité du bois, car les têtes des caisses sont fragiles et il arrive souvent que celles se trouvant sur le haut des piles chutent et se disloquent. En général, la caisse sud-australienne amène beau-coup moins de dommages. Pour pallier cet inconvénient il suffira aux exportateurs de bien choisir leur bois pour la fabrication de leurs caisses.

Nous donnons ci-dessous les exportations de l'État de Victoria sur la Nouvelle-Zélande.

VARIÉTÉS	1947-48		1948-49	
	BUSHELS	KG.	BUSHELS	KG.
Navels. ....	15.808	358.367	45.411	1.029.467
Valencias. ....	50.630	1.147.782	79.746	1.807.842
Communes. ....	179	4.058	3.568	80.886
Citrons. ....	1.209	29.063	1.046	225.145
Pomelos. ....	450	8.163	—	—
	68.276	1.547.433	129.771	2.943.340

R. NAVILLE.

LA

# COMPAGNIE

DES

# BANANES

(SOCIÉTÉ ANONYME)

**IMPORTATEURS DE BANANES**

Siège Social :  
15, rue Feydeau, PARIS-2<sup>e</sup>  
Tél. : CEN 57.75 et la suite  
Télog. : LACIEBAN-PARIS

Succursale :  
30, boul. du M<sup>or</sup>-Vaillant  
LILLE (Nord)

### Importations de bananes en Angleterre et en Irlande (Novembre 1949).

DESTINATION	PROVENANCE	NOMBRE DE RÉGIMES	POIDS DES RÉGIMES
Angleterre. ....	Jamaïque Cameroun brit.	645.770	9.686 t. 550
		464.580	8.362 t. 440
		1.110.350	18.048 t. 990
Irlande. ....	Canaries.	703	16 t. 872

## SUCRERIES COLONIALES

SOCIÉTÉ COLONIALE AGRICOLE,  
COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 54 MILLIONS DE FRANCS

Siège Social : 43, Rue de Naples  
PARIS (VIII<sup>e</sup>) Tél. : LAB 27-98, 27-99

**BANANERAIES A LA GUADELOUPE**

Affrètements de Navires Fruitiers Réfrigérés  
et d'Avions de Transport

**J. P. EASTWICK**

105, R. St-Lazare — PARIS (9<sup>e</sup>)

Tél. Trinité 79.84 et 79.85 — ADR. Tél. EASTASIAT

Agent général de la

**BELGIAN FRUIT LINES S. A., Anvers**

Flotte de 7 navires modernes de  
175.000 pieds cubes réfrigérés

**BELGIAN FRUIT LINES**

Soc. Anon. Belge au cap. de Frs Belg. 30.000.000

Transports de cargaisons de Fruits par  
Navires à moteur modernes réfrigérés

Flotte de 7 Navires de 175.000 pieds  
cubes réfrigérés d'une vit. de 16 1/2 nœuds

Bureaux principaux :  
Anvers, 4, quai Van Meteren

Télog. : BELFRULINE-ANVERS

Agent général :

J. P. EASTWICK

105, R. St-Lazare PARIS (9<sup>e</sup>)